



## Vélos gênants l'accès

Par **Kris78**, le **23/03/2022** à **02:21**

Bonjour,

Depuis plusieurs mois maintenant il y a des vélos attachés à la rembarde d'un escalier qui permet d'accéder au parking pleine air de notre résidence . Cet escalier est situer en face de notre immeuble il y en a notamment un qui est attaché en haut de celui ci et sa roue obstrue la moitié du passage. Les propriétaires de ces velos habitent l'immeuble d'à côté et prétexte qu'ils n'on pas pue obtenir le clef de leur locale à vélo. Que peu on faire ? Merci d'avance.

Par **youris**, le **23/03/2022** à **10:34**

bonjour,

si c'est une copropriété, il faut contacter le syndic, si c'est un immeuble de locations, il faut voir le propriétaire.

l'immeuble d'à côté fait-il partie de votre résidence ?

salutations

Par **oyster**, le **23/03/2022** à **11:01**

Mettre une affiche tout d'abord pour prévenir de l'interdiction d'accrocher des vélos à la rembarde d'un escalier .,et, que le fait que les locataires d'une autre résidence ne peuvent prétendre à un droit par défaut d'une clef d'un local qui ne dépend pas de votre résidence !...

En fait si ce dernier devait ne plus disposer de son vélo en moins de temps qu'il faut pour l'écrire sans porter atteinte à son bien ,le fruit de sa réflexion devrait lui faire trouver une autre solution!

Par **Kris78**, le **23/03/2022** à **12:02**

Bonjour à vous deux ,

merci de vos réponses. En fait l'immeuble d'à côté fait parti de la résidence , il y a 8 entrées d'immeubles , c'est une bar d'immeubles, qui date des années 70 pour vous éclaircir un peu plus .

le Syndic est il dans l'obligation de trouver et de fournir les clefs des locales à vélos qui se trouvent dans chaque immeuble ?

pour information j'ai déjà demander à l'une des personnes qui accroche son vélo sur la rembarde de le déplacer et c'est là que j'ai eu fin de non recevoir en me donnant l'excuse qu'ils n'avaient pas les clefs de leurs locale ...